

REPENSER LES INÉGALITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS

Camille Peugny, Cécile Van de Velde

Presses de Sciences Po | « [Revue française de sociologie](#) »

2013/4 Vol. 54 | pages 641 à 662

ISSN 0035-2969

ISBN 9782724633405

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2013-4-page-641.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Repenser les inégalités entre générations

Camille PEUGNY
Cécile VAN DE VELDE

Résumé. Par une mise en perspective de ses apports et de ses limites actuelles, cette introduction tente d'ouvrir la voie à un renouvellement de la sociologie des inégalités entre générations. Une première partie revient sur l'émergence et l'évolution du concept même de « génération » en sociologie tout au long du XX^e siècle : avant d'être approchée par le prisme des « inégalités », la génération a prioritairement été définie comme élément moteur du changement social et culturel, investie sous l'angle de la « conscience » dans les travaux de Mannheim, puis sous celui des « valeurs » dans les travaux des années 1950 et 1960. La seconde partie met en perspective la montée du thème des inégalités entre générations, portée par le grand retournement des années 1970 qui affecte durablement les conditions dans lesquelles les jeunes entrent sur le marché du travail. Au-delà de ces difficultés croissantes dans le champ économique, les jeunes générations semblent tenues à l'écart des positions dominantes et des leviers du changement social, ce qui nourrit les discours autour de l'existence d'une « génération sacrifiée ». Tout en soulignant l'importance des acquis de ces travaux, une troisième partie en révèle quelques limites et appelle à l'ouverture de nouveaux fronts de recherches : penser l'articulation entre plusieurs générations pour sortir de l'opposition entre deux générations, celle des premiers-nés du *baby-boom*, et celle née dans les années 1960 ; penser ensemble inégalités inter- et intragénérationnelles ; articuler inégalités sociales et solidarités familiales entre générations ; poser la question d'une éventuelle conscience de génération et de ses manifestations politiques. Cette introduction se termine par une présentation des articles du numéro spécial qui, sur chacun de ces fronts de recherche, soumettent de nouveaux éléments au débat scientifique.

Mots-clés. GÉNÉRATIONS – INÉGALITÉS – JEUNESSE – CONFLITS – STRATIFICATION SOCIALE

Depuis les années 1990, de nombreux travaux menés par des économistes et des sociologues soulignent l'importance de la prise en compte des inégalités entre les générations dans le processus de stratification sociale. Des inégalités ont été mises en évidence, en termes de salaire, d'accès au salariat d'encadrement, de mobilité en cours de carrière ou encore de mobilité intergénérationnelle, au détriment des cohortes qui arrivent à l'âge adulte à partir du début des années 1980. Si les difficultés rencontrées par les jeunes générations dans le champ économique ont été documentées dans la plupart des autres pays occidentaux, la discussion autour des inégalités entre générations a été particulièrement vive en France où le débat scientifique sur la mesure de ces inégalités a malheureusement trop souvent laissé la place ces derniers temps à la dénonciation, dans le débat public et sur un mode polémique, de la responsabilité des *baby-boomers* lors des discussions autour de la réforme des retraites ou de l'accroissement de la dette publique. Ce numéro spécial de la *Revue française de sociologie* propose de revenir au débat scientifique et d'ouvrir de nouveaux fronts de recherche sur ces questions, en

allant plus loin dans la mesure et l'analyse sociologiques de la structuration des inégalités sociales entre générations, et en privilégiant notamment l'ouverture internationale, la pluralité des méthodes et l'élargissement de la focale temporelle dans la mesure de ces inégalités.

La notion même d'« inégalités entre générations » est loin d'être sociologiquement neutre : elle signe le rapprochement conceptuel entre deux notions – « inégalités » et « générations » – issues de champs sociologiques jusqu'ici profondément cloisonnés, et dont la rencontre n'allait pas de soi. Cette approche se construit en effet sur la légitimation et la systématisation de la « génération » – et non pas de l'âge – comme outil d'analyse de la structure sociale, érigée au même titre que d'autres variables plus classiques, telles que le sexe, le milieu social, le revenu, etc. Elle remet donc en cause l'échelle temporelle usuelle d'analyse des inégalités, en introduisant la comparaison du parcours et du *devenir* de plusieurs générations aux mêmes étapes de la vie, mais à des périodes différenciées. Portée par la diffusion de données de grande échelle qui ont permis une profondeur temporelle inégalée, elle renvoie à la configuration historique et générationnelle des dernières décennies, marquée par la « crise économique » qui a prolongé la période dite des Trente Glorieuses et a fait émerger la figure sociale de jeunes « déclassés » d'un point de vue socio-économique.

De la conscience de génération aux inégalités intergénérationnelles

L'approche en termes d'inégalités entre générations opère une modification de paradigme dans la perspective générationnelle qui, tout au long du XX^e siècle, s'était davantage centrée sur la constitution d'une génération comme élément moteur du changement politique, social ou culturel. Comme en histoire, la génération constitue un concept à géométrie variable, perméable aux différents paradigmes qui en guident en amont la construction. De la *conscience*, aux *valeurs*, puis aux *inégalités* : une courte généalogie des travaux sociologiques sur les générations en laisse émerger trois temps principaux. Dans un ouvrage initialement publié en 1928, Karl Mannheim a orienté la sociologie des générations en mettant l'accent sur la « conscience » de génération et la stratification des « expériences » générationnelles. Après une longue éclipse, l'usage de la notion de génération connaît un renouveau au cours des années 1950 et 1960, à la suite des mouvements sociaux de jeunesse qui ont émaillé ces décennies. L'angle privilégié d'analyse se déplace alors vers les contre-valeurs générationnelles et leurs possibles implications politiques : le concept de génération est particulièrement associé à l'âge et à la force contestataire potentielle de la jeunesse. C'est à la fin du XX^e siècle qu'il apparaît comme le fondement de nouvelles inégalités sociales, mesurées à l'aune des clivages socio-économiques qui distinguent les *baby-boomers* et de leurs cadets.

« Faire génération » : expérience et conscience

Comment « faire génération » ? À quelles conditions des contemporains de naissance forment-ils une « génération » au sens sociologique ? Si cette question est soulevée dès la fin du XIX^e siècle, c'est la théorie du sociologue allemand

Mannheim qui fait référence pour définir ce qui fait – ou ne fait pas – l'unité sociologique d'une génération, malgré une réception française plutôt récente et capricieuse (Mauger, 2011). Ce n'est pas un hasard si les derniers travaux sur les inégalités entre générations ont redécouvert cet ouvrage : ils y retrouvent la volonté de dépasser la seule classe d'âge pour approcher la génération par des expériences sociales partagées au moment de la jeunesse, ainsi qu'une interrogation quant à l'influence potentielle de ces expériences sur la constitution d'une appartenance commune – même s'il s'avère au final difficile d'opérationnaliser la notion de « conscience générationnelle ».

Selon Mannheim, une génération se définit par une « unité » et une « intensité de liaison » qui ne se réduit pas à la seule contemporanéité de naissance. Ce dépassement s'incarne dans le passage de la « génération potentielle » à la « génération effective », c'est-à-dire entre les deux premiers niveaux de la génération que sont la « situation de génération » et l'« ensemble générationnel ». Une même *situation de génération* rassemble ceux qui entrent simultanément dans la vie. Ce premier niveau forme une génération potentielle, car même si elle crée *a priori* les conditions de participation à des événements et des expériences communes, cette situation ne suffit pas à garantir l'existence d'une génération au sens sociologique. Pour que se forme un *ensemble générationnel* qui corresponde à une génération effective, il faut qu'interviennent des éléments de mise en liaison, tels que la « participation au destin commun » et, plus encore, la « conscience » de perspectives de vie partagées. Ces éléments sont portés par un phénomène de « stratification de l'expérience », qui différencie la réception d'une même expérience selon l'âge, et qui peut conduire à cette « affinité profonde des contenus qui remplissent la conscience de chacun » (Mannheim, [1928] 2011, p. 87) au sein d'une génération. Ce processus se fonde sur le rôle jugé prépondérant des premières impressions et des expériences de jeunesse dans la formation de la conscience, individuelle et collective. Selon Mannheim, la « conscience » de génération se forge donc très tôt, dès les premières expériences de jeunesse, et se trouve accentuée en période de déstabilisation sociale ou de changements sociaux. C'est elle qui permet l'émergence de mouvements générationnels, assurant le changement social et culturel nécessaire au renouvellement d'une société. On retrouve, dans le rôle prépondérant donné par Mannheim à la « stratification de l'expérience » en fonction des années de jeunesse, certains fondements des thèses défendant l'existence d'un « effet cicatrice » à l'entrée dans la vie adulte, devenues centrales dans l'approche des inégalités entre générations.

Contre-valeurs adolescentes et mouvements sociaux de jeunesse

Sans pour autant abandonner totalement la question du « faire génération », c'est plus explicitement autour des problématiques des valeurs, du conflit et de la contestation sociale qu'une sociologie des générations se restructure dans le courant des années 1950 et 1960. Cette renaissance n'est pas sans lien avec les multiples mouvements sociaux de jeunesse qui ont émaillé ces décennies, et avec leur mise en résonance internationale, marquant la résurgence du « problème des générations » (Falargeau, 1990).

La génération est alors prioritairement assimilée à une classe d'âge et à la construction d'une « culture jeune », internationalisée et autonome. En témoignent nombre de travaux portant à cette période sur la naissance de cultures adolescentes, la déviance ou la construction de « groupes de jeunes ». Ils débouchent sur

la problématique de l'intégration de ces classes d'âge nombreuses et éduquées, considérées comme une « génération » au sens d'acteur social et politique : c'est cette perspective qui sous-tend par exemple l'ouvrage *From generation to generation* paru en 1956, dans lequel Samuel Eisenstadt, sous le vocable générationnel, propose en réalité une analyse comparée des mouvements sociaux de jeunes selon le type de sociétés et les formes d'intégration sociale qu'elles proposent. Et c'est en 1969, un an après les multiples mouvements de jeunesse de 1968 et leurs échos internationaux, que Margaret Mead décrypte l'émergence d'un « fossé entre générations » qui, selon elle, s'est creusé dans les décennies d'après-guerre. Elle décrit un processus de renversement dans la transmission entre parents et enfants au cours de la seconde moitié du XX^e siècle qui, initialement descendante, serait devenue prioritairement ascendante (Mead, 1971).

« Ces enfants vont faire parler d'eux, non seulement par leurs besoins, mais bientôt par leurs idées, leurs actes. » (Sauvy, 1959, p. 250) : quand, en France, le sociologue et démographe Alfred Sauvy annonce « la montée des jeunes » en 1959, il relaie des interrogations comparables quant aux valeurs nouvelles portées par ces larges classes d'âge et leur potentiel de rupture générationnelle (Sirinelli, 2003 ; Bantigny, 2007). La problématique générationnelle de la « révolte des jeunes » trouve ainsi de larges échos au sein de la sociologie française. C'est sous ce même prisme du conflit potentiel qu'Edgar Morin, dans sa monographie de Plouzévet, analyse dès 1967 les « énergies latentes » d'une contestation adolescente s'opposant à la génération adulte. Dans son chapitre « Jeunes et vieux », il décèle l'existence d'une « société adolescente », marquée par une autonomie de valeurs, par le développement d'activités, de jeux et de codes propres, et portée par le souffle d'une génération montante.

La montée des aspirations : vers une frustration générationnelle ?

À la fin des années 1960, les interrogations se déplacent vers les effets sociaux de la montée des aspirations portées par la démocratisation de l'éducation. L'accent est mis sur les aspirations de générations nouvellement éduquées, et sur leur possible frustration sociale à venir. Émerge alors la figure d'une génération de jeunes diplômés déçus ou « désenchantés », selon l'expression de Pierre Bourdieu (1978), figure qui constitue aujourd'hui la pierre angulaire de l'approche en termes d'inégalités générationnelles. Dans son ouvrage *Les désillusions du progrès*, Raymond Aron évoque par exemple la possible diffusion d'un sentiment de déclassement au sein de ces générations nouvellement éduquées : « Probablement des diplômés devront-ils demain occuper des emplois qu'ils jugent aujourd'hui indignes d'eux. » (1969, p. 146). Il y voit l'une des tensions de la « dialectique de la socialisation », et soulève la question de l'allocation future des places sociales. Le possible désajustement entre investissement scolaire et perspectives sociales est porteur, selon lui, d'une force de déstabilisation de l'ordre social au niveau des jeunes générations : « Le rapport entre les qualifications données aux élèves et les métiers qu'ils auront à exercer, encore mal exploré, intéresse la stabilité, l'organisation de la société tout entière. » (*ibid.*). Même s'il s'agit alors de réflexions prospectives formulées dans un contexte de croissance, on peut y lire les prémices d'une analyse plus ample de l'émergence d'un « syndrome de génération ». La génération reste jusque-là, comme tout au long du XX^e siècle, prioritairement approchée par son expérience de jeunesse.

Des inégalités entre les générations à la « génération sacrifiée »

Le grand retournement des années 1970 va contribuer à modifier l'approche de cette possible frustration générationnelle, et à conduire la sociologie des générations d'un paradigme de la contestation socioculturelle à un paradigme des inégalités socio-économiques entre générations.

La dégradation continue de l'emploi des jeunes

Dès le milieu des années 1970, la question de l'insertion des jeunes sur le marché du travail émerge comme un sujet majeur. La montée continue et rapide du chômage qui accompagne la fin de la période de forte croissance des Trente Glorieuses fragilise en effet la transition entre la fin des études et l'emploi. De ce point de vue, les publications issues de la statistique publique illustrent la prise de conscience progressive des difficultés auxquelles se heurtent les jeunes. Institués en 1973, les « bilans formation-emploi » de l'Insee se donnent d'abord comme objectif de pallier les lacunes en matière de prévision des besoins de formation et d'étudier ainsi le renouvellement des professions. De fait, les résultats de ce premier bilan, publiés en 1976 mais portant sur les jeunes sortis de formation en 1973, n'identifient pas les jeunes chômeurs comme une catégorie à part. Trop peu nombreux, ces derniers sont ainsi regroupés avec les inactifs. Quatre ans plus tard, en 1977, le deuxième bilan met au contraire en évidence le chômage comme un risque majeur auquel sont confrontés 17 % des jeunes hommes et 24 % des jeunes femmes. Les bilans formation-emploi voient leur objectif se transformer : il s'agit désormais d'étudier l'insertion professionnelle des jeunes (Join-Lambert, 1994). Dès lors, les articles publiés à partir des données de l'Insee peuvent se résumer de manière assez simple : la situation des jeunes à l'orée du marché du travail se dégrade de manière continue. Dans le numéro thématique de la revue *Économie et statistique* de 1981 intitulé « L'entrée des jeunes dans la vie active », Joëlle Affichard met ainsi en évidence la multiplication par trois de la part de chômeurs parmi les individus sortis de formation initiale depuis moins d'un an entre 1973 et 1979, date à laquelle 33 % des jeunes concernés sont privés d'emploi. Sept ans après, dans la présentation d'un numéro consacré à une nouvelle analyse de cette « entrée des jeunes dans la vie active », Olivier Marchand sous-titre sa présentation du numéro d'un lapidaire « plus tard, plus difficilement » : « du fait de la crise, les situations intermédiaires [entre l'école et le monde du travail] se multiplient et s'allongent, tout comme les périodes de chômage » (Marchand, 1988, p. 23). Enfin, neuf ans plus tard, en 1997, un article du numéro de la même revue consacré aux « trajectoires des jeunes » est intitulé : « Débuter dans la vie active au milieu des années 1990 : des conditions qui se dégradent » (Ponthieux, 1997). C'est dire à quel point les deux décennies qui suivent les chocs pétroliers des années 1970 sont marquées par une détérioration continue du sort des jeunes. En effet, ce n'est pas seulement le chômage qui vient affecter le début de carrière des jeunes, mais plus généralement la précarisation de l'emploi et du contrat de travail. Ainsi, au milieu des années 1990, 20 % des jeunes actifs occupés sont en emploi temporaire. Par ailleurs, les jeunes sont de plus en plus fréquemment enfermés dans des emplois à temps partiel qu'ils subissent, la moitié des jeunes

concernés exprimant alors son désir de pouvoir travailler davantage (Meron et Minni, 1995).

À côté de ces études publiées dans l'orbite de la statistique publique, les difficultés liées à l'emploi des jeunes occasionnent également nombre de travaux de nature plus monographique ou ethnographique. Dans un contexte où l'insertion de plus en plus compliquée des jeunes sur le marché du travail allonge le temps de la jeunesse (Galland, 1984), certaines recherches portant sur les fractions les plus défavorisées des jeunes décrivent, dès la fin des années 1970, puis tout au long des années 1980, une « jeunesse sans avenir » confrontée à l'échec scolaire et à la précarisation de l'emploi (Pialoux, 1979 ; Lagrée et Lew Fai, 1989). Plus généralement, et dans ce contexte, ce sont surtout les jeunes des « banlieues », des « cités » ou des « quartiers populaires » qui figurent au cœur de l'attention, pour décrire l'expérience de « la galère » vécue par les jeunes (Dubet, 1987) confrontés à l'exclusion sociale dans les « quartiers d'exil » (Dubet et Lapeyronnie, 1992). Le chômage et la précarisation de l'emploi jouent un rôle majeur dans l'expérience vécue par des jeunes enfermés par exemple dans la « condition intérimaire » (Beaud, 1993). La montée en puissance de dispositifs ciblés destinés à accompagner ces jeunes précaires va parallèlement faire émerger la problématique de l'« insertion » et donner lieu à des travaux longitudinaux fondés sur les récits de vie de cette « autre jeunesse » (Dubar, 1987 ; Demazière et Dubar 1997), ainsi que sur la production de cette catégorie par les institutions (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995).

Des générations inégales

Si les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les jeunes du point de vue de leur insertion professionnelle et de leur intégration sociale sont mesurées, décrites et analysées dès la fin des années 1970, il faut attendre le milieu des années 1990 pour qu'émerge réellement la thématique des inégalités entre les générations. Au fur et à mesure que perdure la période de « crise » ouverte dans les années 1970, le désavantage des jeunes générations, comparées aux cohortes des premiers-nés du *baby-boom*, apparaît avec force. Du côté de la sociologie quantitative, cette émergence se traduit par la nécessité de tenter de distinguer ce qui relèverait d'un effet de l'âge ou d'un effet de la génération. Il s'agit, dès lors, de comparer le sort des cohortes successives à âge équivalent pour tenter de mettre en évidence des dynamiques éventuelles dans la succession des générations.

C'est plus particulièrement le salaire qui constitue la première dimension analysée par les sociologues et statisticiens. Dès 1988, Yves Guillotin étudie les carrières salariales des cohortes successives et met en évidence qu'au-delà des variations de la conjoncture ou selon la catégorie socioprofessionnelle, il subsiste « un effet propre de la génération d'appartenance sur le salaire », favorable « aux générations qui entrent sur le marché dans l'immédiat après-guerre et jusqu'au début des années soixante », « favorisées par rapport aux générations précédentes et suivantes » (Guillotin, 1988, p. 13). Au milieu des années 1990, d'autres analyses confirment ce diagnostic. Si le niveau de vie des ménages français a progressé de 60 % entre 1970 et 1990, toutes les cohortes n'ont pas bénéficié de cette hausse dans les mêmes proportions (Legris et Lollivier, 1996). Toutes les cohortes nées jusqu'au début des années 1950 ont connu une élévation générale de leur niveau de vie, mais pour celles qui cherchent à s'insérer sur le marché du

travail depuis le début des années 1980, ce mouvement de progression semble stoppé puisque les jeunes des années 1980 n'ont pas un niveau de vie plus élevé que celui de leurs parents vingt ans plus tôt. Plus encore, pour les générations nées après 1950, la pauvreté augmente. Apparaît alors la thématique de « l'ascenseur social » dont est interrogée la capacité à fonctionner aussi rapidement vers le haut qu'au paravant. À partir d'autres données, Christian Baudelot et Michel Gollac présentent des résultats convergents. Mesurant de profonds bouleversements dans la relation entre l'âge et le niveau du salaire depuis les années 1960, ils mettent en évidence un creusement des écarts entre tranches d'âge, au détriment des salariés les plus jeunes et au profit des plus âgés. Ainsi, « une différence de près de 50 % sépare en 1993 les rémunérations des trentenaires de celles de la tranche d'âge la mieux payée alors que cet écart était plus de deux fois moindre en 1970 » (Baudelot et Gollac, 1997, p. 17). Cet effet de l'âge se double d'un effet de génération, lié à la stagnation puis à la baisse des salaires d'embauche d'une part, et à une augmentation moins rapide du salaire au cours de la carrière d'autre part. Sur le long terme, les inégalités salariales entre les cohortes se structurent de la manière suivante : le salaire moyen augmente entre les cohortes nées dans les années 1910 et celles nées au milieu des années 1940, puis diminue pour celles nées dans les années 1950 et au début des années 1960. Pour les cohortes plus récentes, l'évolution négative se poursuit : pour les femmes nées entre 1956 et 1976, le salaire moyen annuel diminue de 7 %, et pour les hommes de 4 % (Koubi, 2003a).

Au-delà des inégalités de salaire ou de revenus, les inégalités d'accès aux positions sociales les plus favorisées constituent un deuxième champ d'investigation pour l'analyse sociologique. Ces deux dimensions sont évidemment liées. Ainsi Baudelot et Gollac soulignent-ils qu'au cours de la période 1975-1995, « l'augmentation du nombre de cadres a surtout profité aux tranches d'âge élevées et les postes d'exercice de l'autorité dont on sait qu'ils engendrent, toutes choses égales par ailleurs, des suppléments de salaire substantiels sont de plus en plus concentrés dans les classes d'âge élevées » (Baudelot et Gollac, 1997, p. 19). Mesurant la proportion de cadres et de professions intermédiaires au sein des cohortes successives, Louis Chauvel montre qu'elle n'augmente pas parmi les 30-35 ans entre 1980 et 2000, tandis qu'elle augmente sensiblement parmi les plus âgés, si bien que « pour l'essentiel, l'expansion des cadres est portée [aujourd'hui] par la dynamique des quinquagénaires ». Comparées aux cohortes nées entre 1945 et 1950, « restées situées au long de leur carrière sur la crête d'une vague montante de cadres qui décroche pour les puînés », les cohortes nées vingt ans plus tard, elles, connaîtraient un sort beaucoup moins enviable (Chauvel, 2006a, p. 40-41). Ce constat serait d'autant plus préoccupant que c'est aussi le rythme d'accès au salariat d'encadrement qui se trouve modifié. Si les cohortes nées dans les années 1940 pouvaient dans une proportion non négligeable accéder à ces emplois à l'ancienneté, jusque relativement tard dans la carrière, ce n'est plus le cas pour les cohortes nées au début des années 1960 pour lesquelles l'accès aux emplois d'encadrement se fait pour l'essentiel avant l'âge de quarante ans, signe que le diplôme obtenu en formation initiale devient de plus en plus central dans l'accès aux meilleurs emplois, limitant de fait la mobilité professionnelle des cohortes les plus récentes (Koubi, 2003b). Au final, puisque l'accès au salariat d'encadrement, et plus généralement aux emplois situés vers le haut de la structure sociale, se ralentit pour les cohortes nées au début des années 1960, il n'est pas surprenant d'observer une dégradation des perspectives de mobilité sociale de ces dernières.

Comparés à leurs homologues nés immédiatement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les enfants de père cadre ou exerçant une profession intermédiaire deviennent plus souvent employés ou ouvriers tandis que les enfants des classes populaires n'accèdent pas plus fréquemment aux emplois d'encadrement (Peugny, 2007).

Le rigoureux travail de mesure réalisé au fil des années aboutit à des résultats qui ne font guère de doute. Les individus nés une quinzaine d'années après les premiers-nés du *baby-boom* font face à une situation économique nettement dégradée : chômage, précarisation du contrat de travail, salaires orientés à la baisse, accès plus difficile aux emplois du haut de la structure sociale pèsent sur les trajectoires des cohortes récentes. Ces phénomènes, observés dans le champ économique et social, dessineraient alors les contours d'une expérience partagée par des individus et feraient d'eux une « génération » proprement dite, et pas seulement une juxtaposition de « cohortes » composées d'individus n'ayant en commun que le fait d'être nés la même année ou à la même période. C'est cette thèse que défend Chauvel dans un travail qui marque la fin des années 1990 et constitue une référence pour l'analyse des inégalités entre les générations. Ce qui unit les individus nés dans les années 1960 serait le risque partagé d'être victime de la rupture d'une « loi du progrès générationnel » : pour la première fois, en temps de paix, une génération pourrait connaître une dégradation de ses conditions de vie par rapport à celle qui la précède (Chauvel, [1998] 2010). Cette expérience particulière structurerait une « situation de génération » telle que décrite par Mannheim ([1928] 2011) et reposant sur une triple dynamique : « le déclin économique de la jeunesse », la dégradation des perspectives de mobilité sociale et l'exclusion symbolique et politique de la jeunesse (Chauvel, 2006a, p. 38). Cette troisième dimension est tout à fait centrale car elle fait basculer l'analyse de la simple description d'inégalités dans le champ économique à une remise en cause de l'équilibre entre les générations.

Une « génération sacrifiée » ?

En effet, le salaire ou la nature de la profession exercée ne sont que des indicateurs du statut social des individus et des cohortes. La dénonciation du sort réservé aux cohortes les plus récentes va au-delà : certains travaux mettent en cause la mainmise des cohortes plus âgées sur les positions de pouvoir. Ainsi, si Christian Baudelot et Roger Establet concèdent que « l'exercice du pouvoir et de l'autorité va toujours de pair avec l'âge », ils précisent que « la pyramide des âges coïncide aujourd'hui plus qu'hier avec une pyramide des statuts ». Parce que désormais, « les âges élevés tendent à monopoliser les fonctions de pouvoir et de richesse » dont sont au contraire exclus les jeunes, ils évoquent l'avènement d'une « gérontoclassie » menaçant l'équilibre de la société (Baudelot et Establet, 2000, p. 61). Parmi ces fonctions du pouvoir figure évidemment l'exercice d'un mandat électif. Prenant l'exemple des députés, Chauvel met en évidence la sévère dégradation de la place des trentenaires à l'Assemblée nationale : si cette dernière comptait un député de moins de quarante ans pour un député de plus de soixante ans en 1981, le rapport est de un à neuf dans celle élue en 2007 (Chauvel, 2007). La très nette sous-représentation des jeunes générations parmi les élus ne serait alors que le symbole de la place que la société française vieillissante refuse de faire à sa jeunesse. Les individus nés dans les années 1940 sont jeunes dans les années 1960

et 1970 et jouent un rôle central dans la moyennisation de la société que montrent certains travaux. Ainsi, lorsque Henri Mendras (1988) décrit l'émergence d'une « vaste constellation centrale », il souligne particulièrement l'importance en son sein des « noyaux innovateurs » que sont les nouveaux salariés des secteurs éducatif, culturel ou médico-social, dont le nombre augmente très rapidement dans cette période de tertiarisation de l'économie. Si ces nouveaux emplois sont si importants, c'est parce que leurs titulaires sont porteurs de valeurs qui vont progressivement essaimer dans toute la société, « davantage centrées sur les notions de liberté et d'épanouissement de l'individu » et caractéristiques d'un « libéralisme culturel » en plein essor (Grunberg et Schweisguth, 1983). Or, ces emplois récemment apparus sont majoritairement occupés par des jeunes qui jouent ainsi un rôle central dans le processus de changement social et politique. Catherine Bidou (1984) montrera notamment que ces « nouvelles couches moyennes salariées » investissent le périurbain et y conquièrent rapidement le pouvoir municipal. À nouveau, si ces cohortes nées dans les années 1940 font génération, ce n'est pas seulement parce qu'elles s'insèrent sur le marché du travail dans un contexte de forte croissance et de plein emploi, mais aussi parce qu'elles occupent une place centrale dans la société. En miroir, les marges de la société auxquelles semblent cantonnées les cohortes les plus jeunes à la fin des années 1990 alimentent l'expérience partagée par les jeunes générations. En définitive, les générations nées à partir des années 1960 feraient face à une double peine, confrontées d'un côté à une précarisation croissante dans le champ économique, et tenues d'un autre côté à l'écart des positions de pouvoir et des leviers du changement social. Ce double constat est à l'origine du thème de la « génération sacrifiée » qui connaît en France un grand succès dans le débat public.

Il est important de préciser ici que des interrogations sur le sort des jeunes générations émergent également dans d'autres pays. Aux États-Unis, notamment, une dynamique générationnelle semblable est mise en évidence par les sociologues. Confrontées à la même précarisation à l'œuvre dans le champ économique, les cohortes nées dans les années 1960 suivraient ainsi des « chemins » très différents de ceux de leurs parents (Bernhardt *et al.*, 2001) et verraient se refermer devant elles le « rêve américain » qui n'aurait en réalité concerné que la génération née immédiatement après la guerre (Newman, 1993). Par ailleurs, l'allongement de l'accès à l'autonomie des jeunes (et notamment leur retour au domicile parental) s'observe dans des sociétés aussi différentes que les États-Unis, le Japon, l'Italie ou l'Espagne (Newman, 2012). La spécificité de l'approche française réside peut-être dans une propension plus poussée à mettre en concurrence les inégalités sociales et les inégalités générationnelles, en décrivant parfois des générations comme des groupes sociaux en lutte. Dans la sociologie américaine, l'introduction d'une troisième variable, beaucoup plus fréquemment qu'en France, vient complexifier la grille de lecture : la prise en compte des inégalités en fonction de l'origine ethnique, entre blancs et noirs, souligne les clivages qui passent à l'intérieur des générations (Avery et Rendall, 2002). Il reste que des débats parfois vifs existent au sein de la littérature anglo-saxonne, comme dans les années 1990 dans *The British journal of sociology* où s'affrontent deux lignes, l'une faisant du conflit inévitable entre générations (pour l'accès aux emplois, au pouvoir ou encore aux ressources du *welfare* accaparées par les *baby-boomers*) le moteur du processus de stratification sociale (Turner, 1998), l'autre préférant insister sur l'existence de solides liens intergénérationnels pour compenser ces inégalités (Irwin, 1996, 1998).

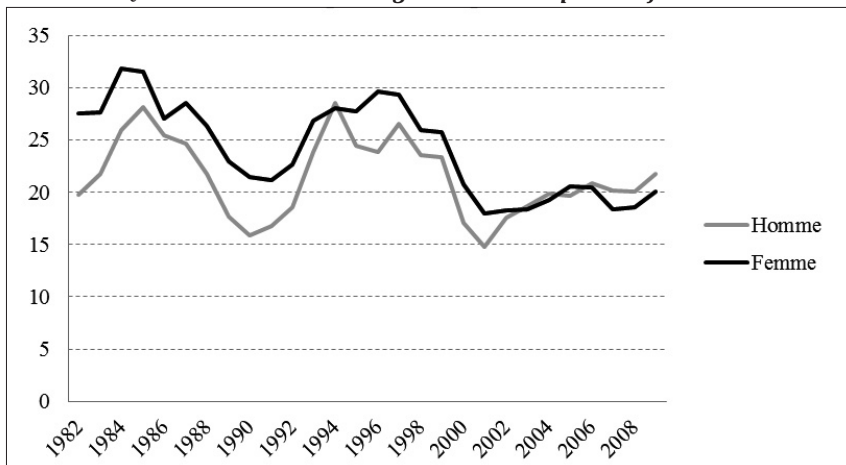
Vers de nouveaux fronts de recherche

Les nombreux travaux empiriques menés dans les années 1990 interrogent différentes dimensions de la stratification sociale. Qu'ils mesurent l'exposition au chômage, aux emplois précaires, le salaire, l'accès aux meilleurs emplois ou aux positions de pouvoir, tous concluent à l'existence d'inégalités entre les générations, parfois importantes, au détriment des générations nées dans les années 1960 comparées à celles nées dans les années 1940. Le constat est important et fournit une grille de lecture féconde pour étudier les dynamiques de la société française. Près de deux décennies après les travaux pionniers, il semble néanmoins nécessaire de réfléchir à la manière dont se pose désormais la question des inégalités entre les générations et ainsi d'opérer un retour critique sur les concepts et les conclusions de cette « première génération » de recherches.

Penser plusieurs générations

Tout d'abord, les travaux réalisés jusqu'au début des années 2000 questionnent la situation de cohortes qui, nées dans les années 1960, sont aujourd'hui largement quadragénaires. Ainsi, les données recueillies ne concernent pas les cohortes plus récentes, nées à partir de la fin des années 1960. Le premier défi est alors un défi d'actualisation des données et des résultats. La question se pose de l'éventuelle poursuite de la dynamique générationnelle : les tendances à la diminution du salaire à âge égal ou à la raréfaction de l'accès aux emplois du haut de la structure sociale se poursuivent-elles ou assiste-t-on à un mouvement de rattrapage ? Plus généralement, l'arrivée à l'âge adulte de cohortes plus récentes devrait conduire à reconnaître les limites d'un débat qui ne compare que deux générations. En outre, « l'avènement du chômage de masse concentré sur les jeunes » dont Chauvel fait l'événement fondateur de la « situation de génération » (2006a, p. 38) des cohortes nées dans les années 1960 perdure de toute évidence aujourd'hui. Que dire alors des contours d'une « génération » qui réunirait des jeunes nés dans les années 1980 et les presque quinquagénaires nés au début des années 1960 ?

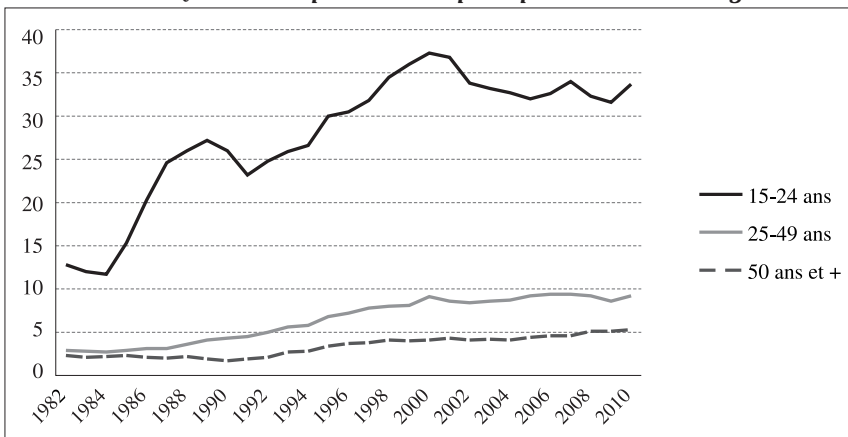
GRAPHIQUE 1. – Taux de chômage 1 à 4 ans après la fin des études



Source : Enquêtes « Emploi » 1983-2010 (Insee).

Les jeunes actifs des cohortes qui cherchent à s'insérer sur le marché du travail au début des années 1980 font face à un taux de chômage déjà très élevé (Graphique 1). Entre le début des années 1980 et le début des années 2010, le taux de chômage des jeunes sortis de l'école depuis un à quatre ans est certes sensible à la conjoncture (il baisse à la fin des années 1980 ou à la fin des années 1990 à la faveur de brèves embellies de la croissance), mais il demeure supérieur à 15 % sur l'ensemble de la période. Si l'on raisonne à l'échelle de la cellule familiale, les jeunes nés dans les années 1980 font face à une situation de l'emploi très dégradée, mais pas plus que celle que leurs parents, nés dans les années 1960, ont rencontrée en s'insérant sur le marché du travail au début des années 1980. En revanche, depuis le début des années 1980, la précarité de l'emploi des jeunes n'a cessé de progresser, la part des emplois précaires (CDD, intérim, contrats aidés) ayant presque triplé en un quart de siècle (Graphique 2).

GRAPHIQUE 2. - *Proportion d'emplois précaires selon l'âge*



Source : Enquêtes « Emploi » 1983-2010 (Insee).

Il reste que, du point de vue de l'état du marché du travail, les cohortes les plus récentes constitueraient plutôt la seconde génération de la crise. Ainsi, au fur et à mesure que se prolongent les difficultés économiques, il semble que le prisme de lecture des inégalités entre les générations doit être corrigé. Il est certes possible de continuer à comparer le sort des cohortes successives à celui réservé à celles nées dans les années 1940, mais à mesure que le temps passe, un fait majeur apparaît : toutes les cohortes qui arrivent à l'âge adulte depuis le début des années 1980 font face à une conjoncture nettement dégradée. Dès lors, la génération des individus nés dans les années 1940 semble « exceptionnelle » au sens statistique du terme, ayant bénéficié tout à la fois d'une première explosion scolaire (Thélot et Vallet, 2000) et de la diffusion massive du salariat moyen et supérieur qui accompagne la période des Trente Glorieuses.

Élargir le prisme d'analyse aux cohortes récentes semble d'autant plus fécond que les débats autour des inégalités entre générations ont débordé du champ académique et ont dérivé, dans l'espace du débat public, vers la mise en scène

d'une opposition factice entre deux générations, et plus généralement vers la mise en accusation de celle des premiers-nés du *baby-boom*, présumée responsable d'une partie des difficultés des cohortes nées après elle. La thématique d'une génération – celle des *baby-boomers* – ayant vécu « au-dessus de ses moyens » ou ayant accaparé les positions de pouvoir est ainsi très présente dans les débats qui animent régulièrement les médias. Cette opposition construite entre deux générations dont l'une serait victime des abus de l'autre semble excessive notamment parce qu'elle conduit à les unifier de manière artificielle, à gommer d'autres appartenances des individus qui les composent, et au final à simplifier, voire à caricaturer, la réalité sociale. De fait, et même si l'on a fait état plus haut d'un grand nombre de domaines dans lesquels, en moyenne, les cohortes nées dans les années 1940 ont connu une situation plus favorable que les cohortes nées à partir du début des années 1960, ces cohortes, ou ces générations, sont très hétérogènes. De la même manière que le statisticien ne peut se contenter des indicateurs de tendance centrale pour caractériser une distribution et doit également mesurer les paramètres de dispersion, le sociologue doit prêter attention aux inégalités qui subsistent, voire augmentent, au sein des générations. Ainsi, si la prise en compte des inégalités intergénérationnelles a fait progresser l'analyse du processus de stratification sociale, elle ne doit pas occulter l'étude des inégalités intragénérationnelles.

Penser ensemble inégalités intergénérationnelles et inégalités intragénérationnelles

Les fractures qui traversent la jeunesse sont multiples (origine sociale, origine ethnique, statut, genre, territoire), mais dans une société où le diplôme exerce une emprise très forte sur l'ensemble du cycle de vie (Coppé et Mansuy, 2004 ; Duru-Bellat, 2006 ; Dubet, Duru-Bellat et Vérétoit, 2010), le principal clivage est bien celui qui passe entre les diplômés et les autres (Cahuc *et al.*, 2011). Les premiers peuvent connaître de vraies difficultés à l'entrée sur le marché du travail, notamment pour trouver un premier emploi à la hauteur de leur qualification (Giret, Nauze-Fichet et Tomasini, 2006), mais quelques années après, ils sont également ceux qui occupent le plus fréquemment un emploi stable et davantage conforme à leur niveau de qualification. À l'inverse, les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification (entre 15 % et 20 % des classes d'âge les plus récentes) font face à un taux de chômage massif (supérieur à 40 % parmi les non-diplômés depuis la crise financière de 2008) et plus généralement semblent promis à alterner emplois précaires et périodes de chômage en fonction des aléas de la conjoncture économique, du fait notamment de la faiblesse de la formation continue dans notre pays qui profite davantage aux diplômés de la formation initiale (Dupray et Recotillet, 2009).

Plus que jamais, le diplôme est devenu une arme centrale pour faire face à une conjoncture dégradée (Maurin, 2007 ; Poullaouec, 2010). Depuis les années 1950, la massification scolaire et l'augmentation des taux de scolarisation à tous les âges ont profondément transformé la société française. En 1962, seuls 55 % des enfants entrent en classe de sixième, et la proportion est inférieure à 40 % pour les enfants d'ouvriers (Girard, Bastide et Pourchet, 1963). L'application de la loi Berthoin, votée en 1959 et qui prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, ouvre les portes du premier cycle de l'enseignement secondaire aux enfants des

classes populaires à partir de la fin des années 1960, puis l'objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat fixé au début des années 1980 leur entrouvre celles du lycée. Entre 1960 et 2010, le nombre d'étudiants est multiplié par sept, passant de 300 000 à plus de 2,3 millions, dont 11 % ont un père ouvrier et 12 % un père employé. La *massification* scolaire est donc indéniable, même s'il ne faut pas non plus exagérer sa portée¹. Pourtant, nombre de travaux récents invitent à ne pas non plus surestimer la portée du mouvement de *démocratisation* scolaire induit par cette hausse des taux de scolarisation. Si les enfants des classes populaires ont bénéficié d'une hausse sensible de leur durée moyenne de formation, c'est aussi le cas des enfants des milieux plus favorisés. Par ailleurs, la filiarisation croissante des différents niveaux du système éducatif se traduit par une « démocratisation ségrégative » (Merle, 2000 ; Duru-Bellat et Kieffer, 2008). Ainsi, si l'on tient compte des différentes filières du baccalauréat, l'accès à ce dernier ne s'est pas démocratisé (Ichou et Vallet, 2011), et dans l'enseignement supérieur le cloisonnement social entre les différentes filières est encore plus marqué qu'entre les filières du baccalauréat (Sautory, 2007).

Plus encore, il est possible de montrer que le poids de l'origine sociale dans la probabilité d'être diplômé de l'enseignement supérieur long tend à augmenter au cours des deux dernières décennies (Peugny, 2013). L'exemple de la compétition pour les diplômes souligne ainsi à quel point les générations demeurent traversées par des inégalités sociales profondes². La nécessité de penser ensemble les inégalités inter- et intragénérationnelles constitue ainsi le premier défi d'un renouvellement de la sociologie des inégalités entre les générations.

Articuler « inégalités sociales » et « solidarités familiales » entre générations

Alors même qu'elle constitue en de nombreux points un observatoire privilégié de ces inégalités – intergénérationnelles et intragénérationnelles – et de leur articulation, la famille reste un relatif impensé de la sociologie des inégalités entre générations. Celle-ci se focalise sur la comparaison de cohortes de naissance en fonction d'indicateurs prioritairement socio-économiques, et sur la structuration des rapports sociaux entre générations au sein d'une société. L'expérience individuelle et familiale de ces inégalités reste peu intégrée dans l'analyse, tout comme le rôle des aides et transferts intrafamiliaux sur leur structuration. Or, la dégradation récente des perspectives économiques se traduit déjà, dans de nombreuses sociétés d'Europe occidentale, par une augmentation des transferts familiaux ou de la cohabitation résidentielle, notamment des parents vers les jeunes adultes (Eurostat, 2013). Elle invite la sociologie des inégalités entre générations à mieux prendre en compte les évolutions de ces aides et leurs effets différenciés sur les parcours sociaux.

1. Ainsi, parmi les jeunes enfants d'ouvriers nés entre 1983 et 1987, seuls 49 % sont titulaires du baccalauréat.

2. Cette recrudescence des inégalités au sein des générations s'observe dans d'autres domaines, par exemple dans celui de l'accès à la propriété du logement. Depuis le début des années 1990, l'écart d'accès à la propriété entre les cadres et professions intermédiaires d'une part, et les ouvriers et employés d'autre part, a augmenté de 7 points parmi les 25-34 ans et de 10 points parmi les 5-44 ans (Clerc *et al.*, 2011).

Déjà, en 1920, François Mentré insistait sur la distinction entre « générations sociales » et « générations familiales ». Presque un siècle après, force est de constater que ce clivage est devenu profondément structurant au sein de la sociologie des générations, qui peine à articuler ces deux échelles d'analyse générationnelle. Si les approches en termes de générations sociales insistent sur leur différentiel de perspectives et sur les inégalités qui les clivent, celles centrées sur les générations familiales placent la focale sur le lien de filiation, pour souligner au contraire la vivacité des transferts financiers, des aides matérielles et des services circulant entre générations au niveau familial. Elles incluent alors non pas uniquement deux, mais plusieurs échelons générationnels censés incarner les différentes générations au sein des familles contemporaines – des grands-parents aux plus jeunes – et tentent de repérer les flux et les échanges qui les lient. Ces flux, ascendants ou descendants, sont regroupés sous l'expression de « solidarités familiales » : leur analyse s'inscrit délibérément dans la perspective d'une « redécouverte » du soutien familial au sein de sociétés désormais « multigénérationnelles », en contradiction de thèses formulées dans les décennies 1960 et 1970 qui annonçaient la mort de la fonction économique de la famille, ou son resserrement sur la cellule nucléaire (Attias-Donfut, 1995).

« Inégalités sociales » *versus* « solidarités familiales » entre générations : ces deux perspectives se sont en grande partie construites de façon opposée, jusqu'à défendre deux visions contrastées du lien entre générations et de ses évolutions. Face à la thèse de l'accentuation des « inégalités » entre les cohortes du *baby-boom* et leurs cadets, cette approche des « solidarités » familiales descendant les générations met l'accent sur leur rôle de *compensation* au sein de la famille. Un ouvrage comparatif sur les flux et transmissions entre générations en Europe incarne cette perspective, prenant pour titre *Myth of generational conflict* (Arber et Attias-Donfut, 2000). Inversement, la sociologie des inégalités entre générations a plutôt insisté sur leur rôle d'*accentuation* des inégalités : ces mêmes flux intrafamiliaux ont plutôt été interprétés comme des facteurs aggravant à la fois les inégalités inter- et intragénérationnelles. Au niveau intergénérationnel, le maintien prolongé des transferts financiers et de la cohabitation entre parents et jeunes adultes est devenu le symptôme d'une « dépendance familiale » imposée par les difficultés économiques, et donc pensé comme un vecteur supplémentaire de déclassement au sein de la société française. Au niveau intragénérationnel, la profonde inégalité de ces possibilités d'entraide et de soutien familiaux a été soulignée, conduisant à l'accentuation du poids de la famille d'origine sur les parcours sociaux au sein des jeunes générations, et donc au « retour des héritiers » (Chauvel, 2006 ; Baudelot 2011).

Or, au-delà de ces clivages interprétatifs, plusieurs enquêtes portant sur l'évolution de ces formes d'entraide familiale au sein de la société française mettent en évidence leurs effets complexes et nuancés sur les inégalités, en fonction des milieux sociaux, mais aussi d'autres variables telles que l'âge, le genre, le statut socioprofessionnel ou même le territoire (Lafferrère, 2005 ; Déchaux et Herpin 2006). De plus, plusieurs travaux comparatifs ont récemment mis en lumière la profonde imbrication des rapports sociaux et familiaux entre générations au niveau sociétal. L'éclairant triptyque « liberté, égalité, fraternité » élaboré par André Masson permet par exemple de distinguer les différents modes d'imbrication de ces liens croisés : la pensée libérale, au nom de la liberté individuelle, induit à la fois une relative faiblesse des *solidarités* familiales et une forte *inégalité* sociale

entre générations, dont le destin est rendu sensible aux évolutions de conjoncture ; la pensée « sociale-démocrate » défend la protection d'une *égalité* sociale entre les âges et les générations, associée à une forte limitation des *solidarités* familiales ; enfin, la pensée « multi-solidaire » favorise la valorisation de la « fraternité » entre générations et tend à favoriser une double interdépendance entre jeunes et âgés – ascendante au niveau social via le système de retraites, descendante au niveau familial via l'entraide familiale – et, *de facto*, à favoriser à la fois les *inégalités* et les *solidarités* entre générations, comme en France (Masson, 2009). Enfin, plusieurs travaux sociologiques sur les modes d'entrée dans la vie adulte montrent que des « solidarités familiales » identiques peuvent renvoyer à des expériences individuelles et générationnelles particulièrement contrastées : leur « prix » individuel et familial renvoie notamment à des univers de normes qui les rendent plus ou moins légitimes et acceptables (Van de Velde, 2008).

Or, la « crise » aiguise l'enjeu scientifique, mais aussi social, d'une lecture plus fine de ces interrelations, et soulève la question des conséquences potentielles d'un « retour » de la famille dans la protection des jeunes générations. Une telle familialisation des parcours individuels est susceptible d'induire une recomposition des inégalités sociales entre générations, mais également au sein des jeunes générations elles-mêmes. Si les pays nordiques sont pour l'instant relativement moins touchés, la montée en puissance de ces « solidarités » intergénérationnelles est particulièrement sensible dans les modèles sociaux libéraux et familialistes, au sein desquels les prix des études et du logement ont rapidement augmenté. Les sociologues américains ou britanniques « redécouvrent » ainsi l'existence de ces formes de mobilisation familiale, et débattent par exemple de l'émergence d'« enfants boomerang » qui reviennent au foyer parental (Newman, 2012). Ces évolutions invitent à une lecture plus dynamique des effets de l'accentuation conjointe des inégalités et des solidarités intergénérationnelles sur les rapports entre les âges.

De l'expérience à la conscience générationnelle : revenir au « problème des générations »

Dans la même perspective, la formulation d'une théorie élargie des inégalités intergénérationnelles invite à dépasser leur seule objectivation statistique, pour affiner les liens entre *expérience* des inégalités, *conscience* générationnelle et sentiments de *justice* – ou d'injustice – entre générations. Il s'agirait ainsi de prolonger la problématique de Mannheim du « faire génération », en mettant à l'épreuve le passage supposé entre le partage d'une communauté de destins et l'émergence d'une conscience, sociale et politique, de génération.

Si une telle jonction n'était jusqu'ici que peu opérationnalisable au niveau empirique, il devient désormais envisageable, à l'aide de données qualitatives ou statistiques de grande échelle, d'identifier de quelle façon, à quelles conditions, et pour qui l'expérience même de ces « inégalités » est susceptible de structurer un sentiment d'appartenance – même infragénérationnel –, des attitudes politiques communes, voire de favoriser la constitution d'une génération comme acteur politique. Certains travaux ont interrogé la façon dont peuvent se nouer les liens entre déclassement générationnel et attitudes politiques : ils mettent alors en évidence une possible conversion de valeurs vers l'extrême-droite de certaines franges des « déclassés », et soulignent parallèlement, à l'aide d'entretiens qualitatifs,

l'émergence d'une rhétorique spécifique de la « génération sacrifiée » parmi les jeunes adultes (Peugny, 2009). Plus récemment, une vaste enquête sur les représentations des inégalités souligne qu'un clivage entre « jeunes » et vieux » est bien perçu comme structurant au sein de la société française, et que ce sont les trentenaires d'une part, et les individus issus de « périphéries » d'autre part, qui y sont le plus sensibles (Forsé, Galland, Guibet-Lafaye et Parodi, 2013).

L'émergence récente, dans les discours sociaux, de la thématique revendiquée de l'« injustice générationnelle » invite à poursuivre l'analyse de la dynamique de structuration de cette conscience et ses multiples manifestations politiques. À partir de quand, et pour qui, l'expérience de ces « inégalités » se mue-t-elle en un sentiment explicité d'« injustice », voire une défense de générations identifiées ? En complément des travaux philosophiques sur « l'équité entre générations », la sociologie des inégalités intergénérationnelles gagnerait ainsi à déceler les supports et les points de « cristallisation » de l'expérience des inégalités générationnelles, parmi les plus jeunes comme parmi les aînés, et à repérer empiriquement les inégalités jugées comme « excessives » et donc perçues comme des « injustices » générationnelles (Dubet, 2006). Une telle « grammaire des inégalités » permettrait de repérer les problématiques sur lesquelles se construit actuellement une rhétorique générationnelle articulant la conscience explicitée d'un destin commun, mais aussi différencié par rapport à celui d'autres générations en présence dans l'espace social.

Émergent ainsi, à la lumière de quelques travaux récents, de nouvelles pistes d'analyse qui, au-delà des indicateurs déjà « classiques » et identifiés, invitent à s'émanciper du seul prisme économique pour investir de nouveaux supports de cristallisation des inégalités générationnelles. Il apparaît par exemple qu'un sentiment d'inégalité se structure aujourd'hui de façon transnationale, autour du triptyque sémantique de la « dette » – économique et symbolique –, de l'« héritage » et de la « crise ». « Nous ne paierons pas votre dette » : un « nous » générationnel se diffuse ainsi chez les jeunes Espagnols – en particulier les diplômés trentenaires –, et plus largement les jeunes Méditerranéens, autour de l'injustice perçue d'un brusque changement de « règles du jeu » (Van de Velde, 2011) ; il entre en résonance avec le discours générationnel prégnant chez les étudiants des sociétés anglo-saxonnes ayant récemment augmenté le prix des études, qui se focalise sur la dénonciation de l'injustice d'une gestion de crise qui se traduirait par le transfert de la dette publique vers la dette privée étudiante, comme au Royaume-Uni (Casta, 2010 ; Charles, 2013). Dans un tout autre domaine, c'est également autour des problématiques de la « dette » et du poids d'un « héritage » générationnel que se structure la montée en puissance de la rhétorique des inégalités générationnelles face à l'environnement. Cette dénonciation des inégalités entre générations s'inscrit dans une chaîne générationnelle élargie, incluant les générations passées, présentes, mais aussi à venir : ce sont, dans ce cas, non pas les jeunes adultes mais prioritairement les générations futures qui sont perçues comme les plus pénalisées. D'autres objets de cristallisation mériteraient bien entendu d'être investis – tels que la sphère du travail, le logement, la santé, les perspectives d'avenir – et constituent autant de défis de décloisonnement de ce champ sociologique, mais ces deux exemples plaident déjà pour une double extension temporelle et spatiale des échelles de constitution des générations, en interrogeant d'une part leur possible internationalisation au-delà du seul cadre national, et en élargissant d'autre part de façon dynamique la chaîne générationnelle à de plus nombreuses générations.

Présentation des articles

Les nouveaux fronts de recherche, évoqués plus haut, sont ambitieux. Il ne s'agit évidemment pas, dans le cadre de ce numéro spécial, de les épuiser, ni même de tous les amorcer. Toutefois, les quatre articles proposés ci-après introduisent des questionnements qui permettent de renouveler et de repenser les inégalités entre les générations.

Le texte de Louis Chauvel apporte deux éléments importants au débat sur la nature et l'intensité des inégalités entre générations dans le champ économique. Tout d'abord, il permet d'actualiser les données. Tandis que les travaux réalisés jusqu'alors présentaient des données qui autorisaient la comparaison des cohortes nées dans les années 1940 à celles nées au début des années 1960, les enquêtes utilisées ici étendent la mesure à celles nées dans les années 1970. Mais surtout, l'article de Chauvel apporte une première réponse à une question essentielle au débat sur la nature des inégalités entre les générations, celle d'un éventuel « effet cicatrice ». En effet, lorsque les travaux réalisés jusqu'au début des années 2000 soulignent les difficultés rencontrées par les cohortes nées dans les années 1960, ces dernières sont encore relativement jeunes, du moins dans la première partie de leur cycle de vie. Se pose alors la question de la persistance de ces inégalités : ces difficultés accrues ne constituent-elles qu'une épreuve passagère, dont les effets seraient progressivement gommés par un mouvement de rattrapage ultérieur, ou constituent-elles au contraire une cicatrice durable, affectant l'ensemble du parcours de vie des cohortes ? Reposant sur un progrès méthodologique qui permet de dépasser les limites inhérentes aux modèles APC (âge-période-cohorte), les résultats présentés par l'auteur vont dans le sens de l'existence d'un effet cicatrice réel : l'intensité des inégalités de niveau de vie entre générations ne semble pas diminuer au cours du temps. Enfin, la comparaison avec la situation américaine, beaucoup plus contrastée, souligne le rôle exercé par les *welfare regimes* dans la structuration des inégalités entre générations.

En plaçant la focale sur les modalités de transmission du patrimoine à l'intérieur même des familles, l'article de Sibylle Gollac incarne cette nouvelle génération de recherches qui, par un décloisonnement des méthodes et des objets d'investigation, lève le voile sur des points jusqu'ici peu connus des inégalités générationnelles. Il éclaire une forme d'inégalité structurante qui tend à échapper à des échelles macro-sociologiques d'analyse, à savoir celle qui perdure au sein même de la fratrie dans la transmission du patrimoine familial. Cette démonstration s'appuie sur plusieurs parti pris épistémologiques : un corpus méthodologique qui articule des observations ethnographiques et des données statistiques issues de l'enquête « Patrimoine » de l'Insee 2003-2004 ; une ouverture des échelons générationnels non pas à deux, mais à trois générations ; une conception élargie du patrimoine, qui loin de se réduire ici au seul héritage s'ouvre également aux transferts financiers, à la transmission de l'entreprise parentale ou du logement familial, ainsi qu'à celle du statut social et du diplôme. Ce dispositif permet d'explorer ce point de croisée des inégalités inter- et intragénérationnelles que constitue la transmission du patrimoine familial et du statut social, et d'en saisir les règles d'attribution entre frères et sœurs, au fil de plusieurs générations. L'article montre la prégnance, non exclusive pour autant, d'un double ordre de rang et de sexe au sein même de la fratrie, d'une part entre aînés et cadets, et d'autre part entre hommes et femmes. Si les aînés – en particulier les hommes – restent

privilegiés par rapport aux cadets dans la transmission du statut social et des biens familiaux, les cadets ne doivent pas pour autant être considérés comme les « perdants » systématiques de ces logiques de transmission, car ils bénéficient de transferts financiers plus précocément dans leur vie.

Quant à l'article de Vincent Tiberj, il vient souligner l'apport de l'analyse par cohorte appliquée à la sociologie politique. À partir d'une série longue de données (le cumul des enquêtes « Eurobaromètres » réalisées entre 1970 et 2009), il met en évidence l'apport de la cohorte dans l'explication d'un certain nombre de dynamiques qui traversent l'espace des comportements électoraux en France. Deux résultats sont notamment soumis au débat. Tout d'abord, si la science politique a depuis longtemps démontré l'effet de l'âge et de la socialisation dans la construction des attitudes politiques, Tiberj montre qu'il existe également des « effets de cohorte » au sens où certaines d'entre-elles se distinguent par des comportements spécifiques. Ainsi, les cohortes nées à partir du début des années 1960 se montrent sensiblement plus favorables à la gauche que les cohortes précédentes. Au-delà d'effets conjoncturels, liés aux événements qui rythment la vie politique, il y a donc bien, pour reprendre les termes de l'auteur, un « destin idéologique des cohortes ». Le second résultat concerne plus généralement le rapport entretenu à l'égard de la politique et son évolution. L'avènement d'un « électeur conjoncturel », la montée de la défiance à l'égard de la politique, l'apparition d'une abstention « politique » de la part d'individus qui ne sont pourvus ni de capital économique ni de capital culturel, toutes ces évolutions sont décrites depuis plusieurs années par les politistes. Tiberj démontre que le renouvellement générationnel exerce un rôle majeur dans ce passage d'une « citoyenneté de devoir » à une « citoyenneté de l'engagement ». Au final, cet article laisse à penser que si la précarisation croissante des générations qui montent se traduit chez elles par une expérience et des attitudes politiques propres, alors l'émergence d'un citoyen « engagé » de la sorte en constitue probablement l'un des traits saillants.

Enfin, l'article d'Annalisa Lendaro invite le lecteur à suivre les parcours d'intégration professionnelle et sociale de deux générations successives d'immigrés, et éclaire ainsi la portée de l'usage des récits de vie dans l'analyse des inégalités entre générations. La comparaison générationnelle porte ici non pas sur des cohortes de naissance, mais sur deux cohortes d'immigrés actifs réunis par la date de leur expérience migratoire, respectivement dans les années 1980 et 2000. Ce choix délibéré de périodes permet de centrer l'analyse sur les évolutions, en deux décennies, du rôle des politiques publiques, des conditions d'intégration et de leurs conséquences sur les parcours des migrants arrivant en France. Six biographies « choisies » sont restituées dans leurs temporalités et leurs bifurcations, des conditions d'arrivée à la stabilisation potentielle. L'article met ainsi en évidence le durcissement relatif des conditions d'intégration et de stabilisation des migrants entre les années 1980 et 2000, par l'effet cumulé des politiques d'insertion et des politiques d'immigration. Entre ces deux périodes, les politiques d'immigration ont de plus en plus conditionné l'accès aux droits à la stabilisation de l'emploi, alors même que l'intégration professionnelle s'est faite plus discontinue et réversible. Le marché du travail a donc perdu son rôle initial de stabilisateur des conditions permettant l'intégration sociale effective. Ainsi, ce qui aurait pu relever exclusivement d'un « effet de période » lié aux évolutions des politiques publiques et aux marchés du travail devient également un « effet de génération », tant il apparaît que ces évolutions croisées posent une empreinte durable sur les parcours

de vie collectifs. Les récits de vie donnent ici à lire les profondes répercussions de ces évolutions des politiques publiques et des marchés du travail sur les trajectoires individuelles et générationnelles. Ils ouvrent un dialogue entre sociologie de l'immigration et sociologie des générations, et encouragent plus largement à investir le potentiel démonstratif des biographies comparées dans l'analyse des inégalités entre générations et du changement social.

Camille PEUGNY

Département de sociologie
Université Paris 8

Csu-Cresppe
59-61, rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17

camille.peugny@univ-paris8.fr

Cécile VAN DE VELDE

École des hautes études en sciences sociales

Centre Maurice Halbwachs-ERIS
48, boulevard Jourdan
75014 Paris

vdv@ehess.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFFICHARD J., 1981, « Quels emplois après l'école ? La valeur des titres scolaires depuis 1973 », *Économie et statistique*, 134, p. 7-26.
- ARBER S., ATTIAS-DONFUT C., 2000, *The myth of generational conflict : the family and state in ageing societies*, Londres, Routledge.
- ARON R., 1969, *Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Agora.
- ATTIAS-DONFUT C., 1988, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ATTIAS-DONFUT C., 1995, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan.
- AVERY R., RENDALL M., 2002, « Lifetime inheritances of three generations of whites and blacks », *American journal of sociology*, 107, 5, p. 1300-1346.
- BANTIGNY L., 2007, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesses de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard.
- BAUDELLOT C., 2011, « L'héritage contre le mérite », dans P. ROSANVALLON (dir.), *Refaire société*, Paris, Le Seuil.
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 2000, *Avoir trente ans en 1968 et 1998*, Paris, Le Seuil.
- BAUDELLOT C., GOLLAC M., 1997, « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Économie et statistique*, 304-305, p. 17-35.

- BEAUD S., 1993, « Le rêve de l'intérimaire », dans P. BOURDIEU (dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, p. 349-365.
- BERNHARDT A., MORRIS M., HANDCOCK M., SCOTT M., 2001, *Divergent paths. Economic mobility in the new American labor market*, New York (NY), Russell Sage Foundation.
- BIDOU C., 1984, *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOURDIEU P., 1978, « Entretien avec Anne-Marie Métaillé », dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Âges, p. 520-530 [repris dans *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984].
- CAHUC P., CARCILLO S., GALLAND O., ZYLBERBERG A., 2011, *La machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*, Paris, Eyrolles.
- CASTA A., 2010, « La nouvelle condition des étudiants anglais : entre endettement et emploi », *Formation emploi*, 110, p. 19-34.
- CHARLES N., 2013, *Justice sociale et enseignement supérieur. Une étude comparée en Angleterre, en France et en Suède*, thèse de doctorat en sociologie, Bordeaux, Université Bordeaux Segalen [soutenue le 14 juin 2013].
- CHAUVEL L., 2010, *Le destin des générations*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CHAUVEL L., 2006a, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE*, 96, p. 35-50.
- CHAUVEL L., 2006b, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil.
- CHAUVEL L., 2007, « L'âge de l'Assemblée (1946-2007). Soixante ans de renouvellement du corps législatif : bientôt la troisième génération », *La vie des idées* : <http://www.laviedesidees.fr/L-age-de-l-Assemblee-1946-2007,81.html>.
- CLERC M.-E., MONSO O., POULIQUEN E., 2011, « Les inégalités entre générations depuis le baby-boom », *L'économie française*, Paris, Insee, p. 47-67.
- COMTE A., [1880] 1999, *Leçons sur la sociologie. Cours de philosophie positive : leçons 47 à 51*, Paris, GF-Flammarion.
- COUPPÉ T., MANSUY M., 2004, « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Économie et statistique*, 378-379, p. 147-165.
- DÉCHAUX J.-H., HERPIN N., 2006, « L'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale », dans H. LAGRANGE (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 153-191.
- DEMAZIÈRE D., DUBAR C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- DUBAR C. (dir.), 1987, *L'autre jeunesse. Des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- DUBET F., 1987, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- DUBET F., 2006, *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Paris, Le Seuil.
- DUBET F., DURU-BELLAT M., VÉRÉTOU A., 2010, *Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris, Le Seuil.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil.
- DUPRAY A., RECOTILLET I., 2009, « Mobilités professionnelles et cycle de vie », *Économie et statistique*, 423, p. 31-58.
- DURU-BELLAT M., 2006, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Le Seuil.

- DURU-BELLAT M., KIEFFER A., 2008, « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, 63, 1, p. 123-158.
- EISENSTADT S. N., 1956, *From generation to generation. Age groups and social structure*, Glencoe (IL), Free Press.
- EUROSTAT, 2013, *Employment and social developments in Europe 2012*, Bruxelles, European Commission.
- FALARDEAU G., 1990, « La sociologie des générations depuis les années soixante : synthèse, bilan et perspective », *Politique*, 17, p. 59-89.
- FORSÉ M., GALLAND O., GUIBET-LAFAYE C., PARODI M., 2013, *L'égalité, une passion française ?* Paris, Armand Colin.
- GALLAND O., 1984, « Précarités et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, 25, 1, p. 49-66.
- GALLAND O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- GIRARD A., BASTIDE H., POURCHET G., 1963, « Enquête nationale sur l'entrée en sixième et la démocratisation de l'enseignement », *Population*, 1, 1, p. 9-48.
- GIRET J.-F., NAUZE-FICHET E., TOMASINI M., 2006, « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », *Données sociales*, Paris, Insee, p. 307-314.
- GRUNBERG G., SCHWEISGUTH É., 1983, « Le virage à gauche des classes moyennes salariées », dans G. LAVAU, G. GRUNBERG, N. MAYER (dir.), *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 351-367.
- GUILLOTIN Y., 1988, « Les carrières salariales en France de 1967 à 1982 : la crise a touché inégalement les professions et les générations », *Économie et statistique*, 210, p. 13-20.
- ICHOU M., VALLET L.-A. 2011, « Do all roads lead to inequality ? Trends in French upper secondary school analyzed with four longitudinal surveys », *Oxford review of education*, 37, 2, p. 167-194.
- IRWIN S., 1996, « Age related distributive justice and claims on resources », *The British journal of sociology*, 47, 1, p. 68-92.
- IRWIN S., 1998, « Age, generation and inequality : a reply to the reply », *The British journal of sociology*, 49, 2, p. 305-310.
- JOIN-LAMBERT E., 1994, « Les bilans formation-emploi depuis 1973 », *Économie et statistique*, 277-278, p. 7-18.
- KOUBI M., 2003a, « Les carrières salariales par cohorte de 1967 à 2000 », *Économie et statistique*, 369-370, p. 149-171.
- KOUBI M., 2003b, « Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte », *Économie et statistique*, 369-370, p. 119-147.
- LAFERRÈRE A., 2005, « Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges », *Économie et statistique*, 381-382, p. 147-175.
- LAGRÉE J.-C., LEW-FAÏ P., 1989, *Jeunes et chômeurs. Chômage et recomposition sociale en France, en Italie et en Grande-Bretagne*, Paris, Presses du CNRS.
- LEFRESNE F., 2003, *Les jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte.
- LEGRIS B., LOLLIVIER S., 1996, « Le niveau de vie par génération », *Insee première*, 423.
- MANNHEIM K., [1928] 2011, *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin.
- MARCHAND O., 1988, « L'entrée des jeunes dans la vie active. Plus tard, plus difficilement », *Économie et statistique*, 216, p. 23-25.
- MASSON A., 2009, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

- MAUGER G., 2011, « Préface », dans K. MANNHEIM, *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin.
- MAURIN É., 2007, *La nouvelle question scolaire : les bénéficiaires de la démocratisation*, Paris, Le Seuil.
- MEAD M., 1971, *Le fossé des générations*, Paris, Denoël Gonthier.
- MENDRAS H., 1988, *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- MENTRÉ F., 1920, *Les générations sociales*, Paris, Éditions Bossard.
- MERLE P., 2000, « Le concept de démocratisation scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, 55, 1, p. 15-50.
- MERON M., MINI C., 1995, « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans », *Économie et statistique*, 283-284, p. 9-31.
- MORIN E., 1967, *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard.
- MUXEL A., 2010, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Le Seuil.
- NEWMAN K., 1993, *Declining fortunes : the withering of the American dream*, New York (NY), Basic Books.
- NEWMAN K., 2012, *The accordion family : boomerang kids, anxious parents, and the private toll of global competition*, Boston (MA), Beacon Press.
- NICOLE-DRANCOURT C., ROULLEAU-BERGER L., 1995, *L'insertion des jeunes en France*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PEUGNY C., 2007, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, 410, p. 23-45.
- PEUGNY C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset.
- PEUGNY C., 2013, *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Paris, Le Seuil.
- PIALOUX M., 1979, « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, p. 19-47.
- PONTHIEUX S., 1997, « Débuter dans la vie active au milieu des années quatre-vingt-dix : des conditions qui se dégradent », *Économie et statistique*, 304-305, p. 37-51.
- POULLAUEC T., 2010, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute.
- SAUTORY O., 2007, « La démocratisation de l'enseignement supérieur : évolution comparée des caractéristiques sociodémographiques des bacheliers et des étudiants », *Éducation et formations*, 74, p. 49-64.
- SAUVY A., 1959, *La montée des jeunes*, Paris, Calmann-Lévy.
- SIRINELLI J.-F., 2003, *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Paris, Hachette.
- THÉLOT C., VALLET L.-A., 2000, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et statistique*, 334, p. 3-32.
- TURNER B., 1998, « Ageing and generational conflicts : a reply to Sarah Irwin », *The British journal of sociology*, 49, 2, p. 299-304.
- VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France.
- VAN DE VELDE C., 2011, « Indignés : les raisons de la colère », *Cités*, 47-48, p. 283-287.